



Direction Générale
de la Coopération Internationale

Offre de Bourses Suisses pour l'année universitaire 2007-2008

La Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère de l'Enseignement Supérieur informe que la Confédération Suisse par l'intermédiaire de la Commission Fédérale des Bourses (CFBE) met à la disposition des étudiants, nés après le 1^{er} janvier 1972 et déjà titulaires d'un diplôme universitaire, des bourses d'études universitaires (Universités Suisses et Ecoles Polytechniques Fédérales) au titre de l'année universitaire 2007-2008.

Ces bourses sont d'un montant de 1.820 CHF par mois pour les étudiants ayant un diplôme de fin d'études universitaires et d'un montant de 1.500 CHF par mois pour les cours de langue.

Il est indispensable que les candidats prennent au préalable contact avec un professeur de l'université choisie et qu'une confirmation de principe soit jointe au dossier de candidature.

Les candidats doivent avoir une maîtrise suffisante de la langue d'enseignement (français ou allemand ou italien ou anglais).

Ils sont tenus de déposer leurs dossiers de candidature en **5 exemplaires** auprès des établissements dont ils relèvent, qui se chargeront de les transmettre à la Direction Générale de la Coopération Internationale avant **le 9 novembre 2006** étant signalé que les formulaires de candidature sont disponibles au niveau des universités et des établissements d'enseignement supérieur.

Pour de plus amples informations sur les conditions d'octroi de ces bourses, veuillez consulter le site suivant :

www.sbf.admin.ch/hlm/bildung/stipendien/eskas-f.html